

JOURNÉE INTERNATIONALE DE COMMÉMORATION EN MÉMOIRE DES VICTIMES DE LA SHOAH
72^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE LA LIBÉRATION DU CAMP D'AUSCHWITZ

VENDREDI 27 JANVIER - 11H00 AU WAGON DU SOUVENIR DES MILLES

« Afin que nul n'oublie, afin que nul ne doute, afin que nul ne nie ! (...)

**Extrait du Testament d'Auschwitz de Denise Toros-Marter, déportée à 16 ans à Auschwitz.*

La cérémonie officielle régionale, à l'invitation de Monsieur Stéphane Bouillon, Préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, dans le cadre de la *Journée Internationale de commémoration en mémoire des victimes de la Shoah*, décidée à l'unanimité par l'ONU, aura lieu le vendredi 27 janvier 2017 à 11h00, au Wagon du Souvenir du Site-mémorial du Camp des Milles.

« *Lieu témoin qui prend le relais des témoins* », l'histoire du Camp des Milles (seul grand camp français d'internement et de déportation [1939–1942] encore intact), témoigne de l'engrenage des intolérances successives, xénophobe, idéologique et antisémite qui conduisit à la déportation, de plus de 2 000 hommes, femmes et enfants juifs depuis le Camp des Milles vers le Camp d'extermination d'Auschwitz. Ils faisaient partie des 10 000 Juifs de la zone dite "libre", qui, avant même l'occupation de cette zone, ont été livrés aux nazis par le gouvernement de Vichy, puis assassinés dans le cadre de la "Solution finale".

Cette journée internationale traduit la reconnaissance du caractère universel des leçons de la Shoah, afin de comprendre et de prévenir les engrenages extrémistes, antisémites et xénophobes qui ont conduit à cette terrible tragédie. Elle revêt une importance particulière en cette année décisive pour notre pays, confronté à des crispations identitaires – religieuses, nationalistes ou politiques – dangereuses pour les valeurs de la République.

« *Lundi 10 Août : journée terrible... quels gestes des pauvres pères qui, avant la déportation définitive, caressent le visage d'un fils ou d'une fille, comme pour en conserver l'empreinte au bout des doigts ! Des mères hurlent de désespoir et personne ne peut retenir ses larmes... certaines femmes conservent une remarquable distinction... Les wagons, noirs comme des corbillards, attendent sur la voie de garage. Encadrés par des gardes en armes, des humains qui n'ont commis aucun crime, parce qu'ils sont juifs, sont livrés par mon pays qui leur avait promis asile à ceux qui seront leurs bourreaux.* »

Carnets de Raymond Raoul Lambert, Directeur Général de l'UGIF, mort en déportation avec sa femme et ses quatre enfants.

« *Ce qui était particulièrement douloureux à voir c'était le spectacle des petits enfants. Car des ordres stricts furent donnés en dernière heure tels qu'au-dessus de 2 ans, tous devaient obligatoirement partir avec leurs parents... Des enfants tout petits, trébuchant de fatigue dans la nuit et dans le froid, pleurant de faim... de pauvres petits bonshommes de 5 ou 6 ans essayant de porter vaillamment un baluchon à leur taille, puis tombant de sommeil et roulant par terre, eux et leurs paquets - tout grelottant sous la rosée de nuit ; de jeunes pères et mères pleurant silencieusement et longuement dans la constatation de leur impuissance devant la souffrance de leurs enfants ; puis l'ordre de départ fut donné pour quitter la cour et partir au train.* »

Pasteur Henri Manen, Aumônier du Camp - "Juste parmi les Nations", devant le convoi du 2 septembre 1942.

Contacts Presse :

DINESH TEELUCK

dinesh.teeluck@campdesmilles.org
+33 (0) 6 78 99 74 63 ou +33 (0) 4 42 39 17 11

SÉVERINE CANTINI

severine.cantini@campdesmilles.org
+33 (0) 7 77 48 06 79 ou +33 (0) 4 42 39 17 11

DEUX OUVRAGES RÉFÉRENCES POUR NOURRIR VOTRE RÉFLEXION :

> Le « *Petit manuel de survie démocratique* » (coll, Fondation du Camp des Milles, 40p)

Pour télécharger : <http://www.campdesmilles.org/survie-democratique.html>.

> « *Pour résister... à l'engrenage des extrémismes, des racismes et de l'antisémitisme* » - **Prix Seligmann 2017**

(Alain Chouraqui dir., Prologue Simone Veil, Préface Jean-Paul de Gaudemar, Cherche-Midi éditeur, 2015, 190p)

Prix Seligmann de la Chancellerie des Universités contre le racisme, l'intolérance et l'injustice.

Le Site-mémorial du Camp des Milles :

L'ambition du Site-mémorial du Camp des Milles est de rappeler l'histoire tragique dont témoigne le Camp des Milles et de s'appuyer sur l'histoire de la Shoah et d'autres génocides, pour présenter un « volet réflexif » inédit visant à renforcer la vigilance et la responsabilité du visiteur face aux menaces permanentes des extrémismes, du racisme et de l'antisémitisme et des extrémismes. Contribuant ainsi hautement aux valeurs humanistes de respect, de dignité et de solidarité, il constitue, par les médiations utilisées, une réalisation pédagogique unique au monde sur un lieu de mémoire, aujourd'hui reconnue par l'Unesco.

Les contenus scientifiques et les dispositifs pédagogiques du Site-mémorial sont aussi le support de très nombreuses actions de formation auprès des jeunes, scolaires ou non, mais aussi, d'élus, de cadres et personnels d'entreprises, de syndicalistes, de policiers, de gendarmes...

Ces actions se font en application de la première convention passée par l'Etat dans le cadre du Plan national de lutte contre le racisme et l'antisémitisme (convention passée entre l'Etat et le Site-mémorial), ou en application d'autres partenariats avec des Villes ou des associations et concernant notamment des populations de quartiers prioritaires.

Les expositions permanentes du Site-mémorial sont organisées, selon le parcours muséographique suivant :

- Le **Volet historique** présente l'histoire des trois grandes périodes du Camp des Milles entre 1939 et 1942, replacée dans son contexte local, national et européen ; des bornes audiovisuelles reconstituent les destins individuels d'internés célèbres ou inconnus ; d'autres présentent le récit de témoins de cette époque.

- Le **Volet mémoriel** permet la visite, émouvante, des lieux historiques laissés en l'état. L'immense « four à tuiles » baptisé Die Katakombe par les internés qui en firent un lieu de création artistique constitue l'un des temps forts de la visite avec les espaces où s'entassaient les internés dans les étages.

- Le **Volet réflexif** présente de façon inédite des connaissances scientifiques pluridisciplinaires qui permettent au visiteur de mieux comprendre les engrenages et les mécanismes humains récurrents (préjugés, effet de groupe, passivité, soumission aveugle à l'autorité...) qui ont conduit et peuvent conduire au pire. Il s'agit ainsi de donner au visiteur des outils de réflexion sur **la responsabilité de chacun dans une « montée des périls »**.

Cette section « réflexive » se termine par un « Mur des actes justes » qui présente la diversité des actes de sauvetage et de résistances aux quatre grands crimes à caractères génocidaires du XXe siècle, contre les Arméniens, les Juifs, les Tsiganes et les Tutsis au Rwanda. Un hommage, et une invitation à la responsabilité individuelle.

Le visiteur peut aussi découvrir l'**exposition nationale de Serge Klarsfeld** sur les « 11 400 enfants juifs déportés de France à Auschwitz » réalisée par l'Association des fils et filles des déportés juifs de France. Il s'agit d'une collection exceptionnelle de documents rares présentée de manière permanente dans les lieux. Cette exposition prend un relief particulier alors que du camp des Milles furent déportés une centaine d'enfants à partir de l'âge de un an. Cette exposition est complétée par celle de l'OSE « Sauver les Enfants : 1938-1945 » qui illustre les actes de résistance et d'humanité dans le même contexte.

Après sa sortie du bâtiment principal, le visiteur accède à une « **Salle des peintures** » où se trouvent d'immenses peintures murales colorées et ironiques, réalisées par les internés.

Le **Chemin des Déportés**, emprunté à l'été 1942 par plus de 2000 hommes, femmes et enfants juifs conduit enfin au **Wagon du Souvenir** situé à l'endroit même du départ pour la déportation.

Principaux partenaires publics, privés et associatifs de la Fondation du Camp des Milles-Mémoire et Éducation :

Ministères de la Culture, de l'Éducation nationale de l'Intérieur et de la Défense, Région Provence Alpes Côte d'Azur, Département des Bouches-du-Rhône, Métropole Aix-Marseille-Provence, Ville d'Aix-en-Provence, Fondation pour la Mémoire de la Shoah, Mémorial de la Shoah, CRIF, Association des Fils et Filles des déportés juifs de France, Association du Wagon-souvenir (regroupant l'ensemble des associations locales d'anciens résistants, internés et déportés), Groupe Lafarge, rejoints par la Ville de Marseille, la Fondation d'Entreprise Ecuireuil, France Télécom, Axa, la SNCF, La Fondation d'entreprise EDF, la Fondation d'entreprise Crédit Agricole PACA, Sunmedia et le Groupe Alteor.